

Tribune des sections Genève, Vaud Médias et Télécom de

n° 4 - 2018

syndicom le syndicat des médias et de la communication



pour assurer un contact essentiel avec les membres et leur garantir autrement un espace d'expression

www.syndicomge.org

Edito

Il est navrant de constater qu'à notre époque différents pays puissent basculer dans l'extrême droite. Comment peut-on imaginer une société libre en plébiscitant la dictature, l'armée, la xénophobie, l'homophobie ou les religions au pouvoir? Les organisations syndicales font partie du contre-pouvoir. Elles promettent la défense des travailleurs, de leurs conditions de vie, mais il faut que ceux-ci soient à leurs côtés, car le nombre de membres syndiqués est primordial. C'est ce qu'on appelle un rapport de force. Le rôle de nos différentes instances syndicales devient crucial. syndicom l'a compris et désire devenir plus actif politiquement. Les différents combats à mener ne nous laisseront pas de répit.

L'égalité des salaires est aussi au centre des préoccupations syndicales. Un grand mouvement est amorcé en Suisse avec la grève féministe prévue en juin. Il est urgent de rendre transparente la structure des salaires dans chaque entreprise, et de ne plus considérer les travailleuses à temps partiel comme malléables. Comment peuvent-elles concilier une vie de famille avec

une vie professionnelle si leurs horaires leur sont communiqués trois ou quatre jours à l'avance et que cet horaire de travail n'est jamais le même? Cette action doit être soutenue par la gent masculine car les hommes seront aussi gagnants lorsque le modèle de la famille traditionnelle sera remis en cause.

Concernant votre futur professionnel, profitez des cours de l'institut de formation Movendo proposés aux membres syndiqués, consultez l'offre sur le site my.syndicom.ch. Il est bénéfique de devenir membre actif dans notre section car vous pouvez, sous certaines conditions, bénéficier de la gratuité des cours.

Chacun de nous doit soutenir la diversité des médias: elle a un rôle capital dans la démocratie. Nous devons tout mettre en œuvre pour défendre la liberté de pensée et de parole.

Un seul mot d'ordre: rejoignez-nous chez syndicom, adhérez, faites adhérer, car ensemble, tout est possible. Tout seul, on ne peut pas gagner mais ensemble nous pouvons faire trembler la terre.

Je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année, entourés de tous ceux qui vous sont chers, et plein de projets solidaires pour 2019.

Odile Gainon, présidente
de la section syndicom Genève

Restons vigilants, unis et sortons du bois

Il y a deux ans, la direction de RéseauPostal sonnait le glas et annonçait son projet de restructuration des offices postaux. Un coup de tonnerre qui nous sonna. Une fois le choc passé nous avons pris nos bâtons de pèlerins et entrepris beaucoup d'actions, au niveau local comme au niveau national.

La population a montré sa désapprobation de différentes façons: en signant de nombreuses pétitions communales et cantonales, en participant à plusieurs manifestations et marches de protestation. Des élus de tous bords ont déposé des motions, des initiatives parlementaires.

Le message était clair: pas de démantèlement du service public, pas de fermeture d'office de poste, non aux agences postales!

Toutes ces actions ont conduit Doris Leuthard à nommer un groupe de travail pour évaluer la situation. Malheureusement ce groupe de travail ne comprenait ni représentants syndicaux, ni représentants des consommateurs et des citoyens. Seul le côté économique a été pris en compte et la stratégie de La Poste a été acceptée sans grand commentaire. Il a même été évalué qu'une population urbaine de 15 000 habitants pouvait n'avoir qu'un office de poste OU qu'une agence postale! Ont-ils vraiment compris la différence de prestations entre les deux?

La Loi sur la poste (LPO) a été suivie à la lettre:

Art. 1
Assurer un service universel suffisant, à des prix raisonnables, à tous les groupes de population et dans toutes les régions du pays, par la fourniture des services suivants:

1. services postaux; 2. services de paiements.

Art. 13 alinéa 5
Elle garantit un réseau de points d'accès couvrant l'ensemble du pays. Ce réseau comprend

- a. un réseau d'offices de poste et d'agences couvrant l'ensemble du pays et assurant les prestations du service universel; celles-ci doivent être accessibles à une distance raisonnable dans toutes les régions et à tous les groupes de populations;
- b. des boîtes aux lettres publiques disponibles en quantité suffisante, mais au moins une boîte aux lettres par localité.

Selon cette loi, une agence postale fournit les prestations de base du service postal. De ce fait, en transformant les offices de poste en agences postales, La Poste fournit le strict minimum qui lui est demandé, et cela au bon vouloir du partenaire qui accepte ce mandat. Ce partenaire a ensuite le choix de casser ce contrat dans les délais légaux sans que la commune puisse donner son avis. Dans de nombreux cas, les agences postales ont été transformées en service à domicile, suite à la résiliation du contrat de l'agence. Selon la loi, c'est une solution acceptable car le service à domicile fournit également le minimum du service postal.

Un jugement défavorable aux communes

L'organe de contrôle de la poste, la PostCom, n'a qu'un pouvoir de surveillance mais pas celui de modifier les décisions de La Poste du moment que ces

dernières sont conformes à la LPO. La PostCom doit vérifier si la procédure de fermeture a été correctement suivie, et si La Poste a informé la commune concernée et cherché des solutions avec cette dernière. Dans le cas d'une décision de fermeture, la commune concernée peut demander la conciliation auprès de la PostCom, mais même si cette dernière émet l'avis que la fermeture n'est pas opportune, La Poste n'est pas obligée d'en tenir compte. Cela a été validé par le Tribunal administratif fédéral ce printemps, suite à une plainte de la commune tessinoise de Balerna. Une décision de fermeture d'un office de poste ne peut pas être portée devant la justice. La Poste statue de manière définitive.

Une autre tempête s'annonce

Avant même que la restructuration du réseau soit terminée, un nouveau projet est à l'étude pour réorganiser tout le management des offices de poste. Le concept est de donner plus de responsabilité à la base. Cela demandera encore plus de flexibilité. Ce projet va remettre en question toutes nos manières de travailler et, de nouveau, déstabiliser l'entier des collaborateurs du réseau postal.

Cela montre à l'évidence qu'une révision de la loi sur la poste s'impose et que, d'ici l'adoption de cette révision, les communes doivent refuser les discussions avec La Poste. Et cela dès le moment où La Poste les a informées de sa volonté de fermer un office.

Jusqu'à la révision de la loi sur la poste, un moratoire sur les fermetures d'offices de poste doit être mis en vigueur. A cet effet, nous devons maintenir notre présence et nos actions.

Est-il temps de lancer une nouvelle initiative?

Les événements de ces derniers mois nous prouvent que les décisions prises sous la Coupole ont beaucoup plus de répercussions qu'on veut bien l'admettre. La privatisation des entreprises publiques et les lois évasives donnent la possibilité de supprimer et de diminuer un service public de qualité, sans être trop inquiété, tout cela pour toujours plus de profit. Les possibilités de freiner ce démantèlement sont de plus en plus chronophages et complexes à utiliser.

Il est temps de dire STOP à cette fuite en avant suicidaire

Seuls un message et des décisions politiques claires pourront contrer ce démantèlement.

Seule une population unie, solidaire, vigilante et humaniste donnera du fil à retordre aux dirigeants égoïstes, inhumains, vénaux.

Réveillons-nous! Unissons-nous!

Claire Juillard
Comité de domaine RéseauPostal (PN)

Des citrons il ne reste bientôt plus que l'écorce: solidarité avec les 41 du Matin!

L'Assemblée du personnel a refusé de gober les «peanuts». Confrontés à l'intrinsèque et à un mépris crasse, les «ex» du Matin revendiquent un plan social digne de son nom.



Genève, le 6 décembre
Devant le mur de la honte
à la rue des Rois (TG)
Photos Christian Bonzon

On crie les noms des 41 avant de se rendre à la gare pour distribuer de petits sachets de cacahuètes avec un badge de soutien: les peanuts du cœur, c'est Noël!



Les conducteurs·trices de CarPostal (EP et régie) obtiennent gain de cause



La persévérance paie

Depuis l'entrée en vigueur de la convention collective de travail (CCT), syndicom a soutenu que l'article CCT qui définit un rayon de huit kilomètres comme lieu de travail n'est pas autorisé. Après de longues discussions et sous la pression de syndicom, CarPostal a enfin accepté de payer au personnel de conduite les suppléments de temps et les frais de repas pour les pauses prises en dehors du lieu de travail. Le versement est rétroactif et remonte à l'entrée en vigueur de la CCT au 1^{er} janvier 2016.

Application correcte de la loi

La loi autorise le regroupement de différents lieux de service de la régie en un seul lieu de travail, à condition que les parties

naires sociaux donnent leur accord. syndicom a informé les conducteurs concernés et a demandé leur consentement. Concernant toutes les autres régies et entrepreneurs de CarPostal, les règles suivantes s'appliquent pour des interventions à l'extérieur :

- supplément de temps de 30 % pour des pauses hors du lieu de travail ;
- frais de repas de 17 fr., resp. 5 fr. pour des pauses hors du lieu de travail ;
- trajets pour des interventions à l'extérieur : le temps de déplacement supplémentaire compte comme temps de travail et l'indemnisation pour l'usage du véhicule privé s'élève à 60 ct./km selon la CCT.

Trajets et frais de véhicule

Bien que les temps de déplacement et les frais de véhicule doivent être indemnisés lors d'une intervention à l'extérieur, ils ne font pas partie des remboursements mentionnés, car leur traitement est compliqué et parce qu'il faut examiner de près chaque cas en particulier.

Pour faire valoir les temps de déplacement et frais de véhicule, n'hésite pas à nous écrire : sheila.winkler@syndicom.ch.

Source : www.syndicom.ch

Adieu aux clients-mystère! CarPostal renonce aux clients-test dès 2019

Depuis son introduction, syndicom critique et combat le contrôle personnalisé et caché de la qualité du personnel de conduite (SQDO), effectué par des clients-test. Les conducteurs et conductrices estiment que ce système de mesure est inéquitable et arbitraire. CarPostal a désormais décidé de renoncer à cette pratique fâcheuse. syndicom salue cette décision.

Une lutte de longue date

Depuis dix ans, CarPostal engage près de 200 clients-test pour mesurer la qualité du personnel de conduite de la régie et des entreprises de CarPostal. Ces personnes s'appuient sur une liste de critères pour évaluer inconnu le style de conduite, le comportement et l'apparence des conducteurs. Les résultats de l'enquête parviennent souvent

des semaines, voire des mois plus tard au personnel concerné, ce qui nuit à la compréhension des résultats et suscite le mécontentement. syndicom a thématiquement plusieurs fois le dépouillement statistique et a critiqué son caractère peu professionnel. Vu que les résultats de l'enquête ont été utilisés comme critères pour répartir les mesures salariales individuelles, la suppression de ce système inéquitable s'imposait plus que jamais. La décision de la direction de CarPostal montre que l'entreprise est en mesure de prendre au sérieux les revendications des conducteurs et d'édicter des mesures ad hoc. Une action de longue haleine, menée conjointement par le syndicat et le personnel, est toutefois indispensable.

Source : www.syndicom.ch

Caisse de pensions Poste en 2017

Arrêtons-nous d'abord au bilan, dont l'actif se monte à 16,9 milliards. Les actifs immobilisés constituent le poste principal. Ils se composent principalement d'obligations (7 mia), d'actions (4,9 mia), de placements alternatifs (2,1 mia) et d'immobilier (1,8 mia). Le passif du bilan présente les engagements de la Caisse et différentes réserves. Les capitaux de prévoyance, celui des assurés actifs (7 mia) et celui des retraités (8,1 mia), forment l'essentiel des réserves.

Le compte d'exploitation renseigne sur les recettes et les dépenses de l'année 2017. Les cotisations des actifs représentent 222,8 millions et celles des employeurs 269,7 millions. Du côté des rentes, on atteint la coquette somme de 748 millions! Dans ce chiffre, on trouve les rentes dites de vieillesse pour une somme de 479 millions. Le compte d'exploitation mentionne le résultat des placements : 944 millions; alors qu'en 2016 les actions représentaient 242 millions, elles rapportèrent 821,9 millions en 2017! Voilà qui souligne l'importance des variations qui peuvent être enregistrées dans le secteur des placements.

Le degré de couverture s'est élevé à 106,3%. Toutefois, ce beau résultat doit être nuancé par l'influence qu'exerce la réserve de cotisations de l'employeur « avec renonciation à l'utilisation »; le degré en question baisse alors à 102,7%.

Quant aux provisions mentionnées plus haut, celle des actifs s'élève très exactement à 7023381631.-. Deux autres provisions sont encore faites à leur intention, une en pensant à leur « longévité », soit 34,3 millions, et une autre en pensant aux « risques d'assurance », soit 80 millions. Du côté des retraités, le capital de prévoyance se monte à 8134535954.-, avec en plus une provision pour « longévité » des bénéficiaires de rente, soit 81,3 millions.

En ce qui concerne l'évolution des membres, la CP Poste enregistre une baisse chez les assurés actifs (41 349 contre 42 894 en 2016) et une hausse chez les bénéficiaires de rentes (29 792 contre 29 683 en 2016). Une tendance qui se manifeste depuis plusieurs années, due aux diverses réorganisations au sein des entreprises affiliées. Le rapport souligne que la réduction de l'effectif des actifs est deux fois plus élevée que la moyenne des années 2012 à 2016, ce qui influence négativement le rapport démographique (nombre de personnes actives pour un bénéficiaire de rente).

Cette évolution, ajoutée au cashflow négatif et au niveau très bas des taux d'intérêt, ainsi qu'une situation financière demeurant critique ont obligé le Conseil de fondation à entériner de nouvelles mesures de consolidation. [...]

Rémy Addor

Le premier sexe

Après avoir créé l'homme, Dieu avec une côte d'Adam fit la compagnie dont il avait besoin. Eviter l'ennui. Ce paradis n'avait pas la télévision. Si l'on observe l'évolution de la vie sur cette terre et ses extraordinaires beautés, après avoir dit notre gratitude au Créateur, il faut admettre que la Genèse nous trompe, même si l'on en fait une toute autre lecture que les créationnistes.

La femme fut la première en ce bas monde. « Pendant des millions d'années, les organismes n'ont nullement eu besoin du mâle pour se

reproduire. Les espèces se multipliaient par une scission/réplication pure et simple. La présence du masculin dans le monde est donc à la fois seconde et secondaire. Le chromosome Y, lui, est bel et bien issu du chromosome X qui était là le premier. » Olivia Gazalé l'affirme dans son livre *Le mythe de la virilité* dont nous avons déjà souligné l'importante contribution à ce débat. « Lorsqu'il émerge de l'océan primitif, il y a 300 millions d'années, le chromosome Y constitue une dégénérescence du chromosome X. Plus petit et porteur de 40 fois moins de gènes que le chromosome X. » Vincent Dussol confirme : « Le sexe féminin est

donc bien le sexe constitutif et le mâle, le sexe induit. »

Dès l'origine de la civilisation, la pensée théologique et régulièrement les récits de la création du monde ne cessent en effet d'évoquer les trois craintes archaïques du masculin : la peur de la castration par la toute-puissance féminine, la hantise de la féminisation et la terreur de l'impuissance. Simone de Beauvoir a écrit *Le deuxième sexe*. Olivia Gazalé aurait pu intituler son livre « Le premier sexe ». L'harmonie, le respect mutuel et l'égalité entre les deux sexes sont encore à conquérir. Nous y travaillons.

Pierre Aguet

La grève féministe est une lutte pour la justice sociale

La motivation de mon engagement politique peut se résumer dans le combat pour la justice sociale ou peut-être, plus simplement, ou plus originellement, dans la lutte contre toutes les formes d'injustices. D'aussi loin que je me souviens, le refus des injustices a toujours été le moteur de mon envie de changer les choses et de ma volonté d'agir collectivement.

La justice implique la fin des discriminations. Y compris les plus anciennes, les plus ancrées, les moins visibles. Le manifeste pour une année féministe pose cette exigence : « ce qui devrait être une évidence doit enfin le devenir », et c'est particulièrement criant pour ce qui est des discriminations sexistes.

L'égalité des salaires : quel que soit notre statut, travailleuses, chômeuses, étudiantes, jeunes en formation, femmes au foyer, retraitées, cadres, nous sommes toutes concer-

nées. Les femmes gagnent, en moyenne, près d'un cinquième de moins que les hommes, sans compter le fait que la majorité des femmes travaillent à temps partiel. Cette injustice se répercute sur le niveau des retraites des femmes qui sont 37 % inférieures à celles des hommes. Il faut que cela change : nous avons attendu suffisamment longtemps pour qu'à travail égal, nous obtenions un salaire égal.

La reconnaissance du travail de care : le monde du travail reste trop cloisonné. Dans le domaine de la petite enfance, où plus de 90 % du personnel est féminin, les qualifications ne sont pas reconnues et les salaires sont bas. Les métiers exercés majoritairement par les femmes doivent être valorisés. Pour réaliser l'égalité, il faut renforcer les services publics et les orienter vers les besoins des êtres humains, notamment la prise en charge des enfants

et des personnes âgées, sans oublier que les tâches domestiques et familiales sont également sources de travail. Nous avons attendu suffisamment longtemps pour que le travail de care que nous effectuons soit reconnu dans sa globalité et que les hommes participent aux tâches familiales et domestiques. La fin des violences faites aux femmes : personne n'a le droit de nous toucher, de nous harceler ou de nous importuner de quelque manière que ce soit. Les femmes ne se taient plus : nous nous battons pour nos droits.

Les droits des femmes sont systématiquement bafoués et ignorés, de manière excessive et choquante dans certains pays, mais également en Suisse, de manière plus sournoise et lissée. Lors de cette année féministe nous ferons entendre nos voix, nous ne pouvons plus nous taire. Notre grève est une lutte contre les discriminations faites aux femmes et pour la justice sociale.

Carole-Anne Kast, conseillère administrative à Onex

On nous prend pour des potiches

L'écriture inclusive est trop souvent utilisée sans discernement, aux dépens de la lisibilité. Les « secrétaires centraux-ales motivé-e-s » ou autres inepties ne hérissent pas que les ganaches dinosauresques, mais aussi les textes. D'aucuns ressentent un effet occlusif, bloqués qu'ils sont par une forme qui masque le fond au lieu d'en faciliter l'accès.

Si c'est vraiment indispensable, pourquoi ne pas écrire « secrétaires centraux motivé-e-s » ? On pourrait adopter de temps à autre ces suggestions glanées cet été dans *Moins*, journal d'écologie politique : cielles pour ceux-celles [ceux ils et elles], ça rappelle de beaux ciels ; toustes, concentré de tou-te-s ; chômeuses et exploiteuses, petite note d'humour (involontaire ?) On pourrait aussi introduire des mots tels que misandre – pendant de misogynie – ou carrément gynulente, pendant de virulent. Un peu d'imagination, sœurs sorcières qui après nous vivrez!

Exister entre les lignes en attendant de crever l'écran

Ce qui n'est pas dit ou écrit n'est pas entendu. Mais faire figurer systématiquement tout en clair c'est plus que lassant, pour rester polie. Les grosses godasses à perpète c'est bon pour l'armée, point trop n'en faut.

Le flou artistique cher à nos égrillardes moitiés qui zeytentaient goulument les odalisques à travers leurs voiles rendait icelles d'autant plus réelles qu'intensément imaginées. Au moins une sensation agréable, un espoir, au contraire du crapoteux (e) qui ne fait que remuer le fer dans la plaie. La revalorisation des salaires de la moitié du ciel est trop souvent mise entre parenthèses, on le sait depuis un temps certain. Toutefois, outre faire bisquer quelques badernes trop haut perchées (maigre consolation), l'écriture dite inclusive a le mérite de donner du grain à moudre (mais pas beaucoup de blé) aux mères et pères Virgule atterrés.

Marre des susucres

La langue française résulte d'une longue évolution. C'est aussi le reflet d'un rapport de force qu'il est vain

de masquer en l'habillant de bons sentiments, d'un flou rien moins qu'esthétique. Même les publications officielles ont fini par s'y mettre, au langage épique, à grand renfort de commissions. Est-ce que cela a produit un effet notable sur la discrimination à l'embauche et les temps partiels contraints ? La future grève des femmes 2019 est à cet égard bien plus prometteuse.

Je me rappelle d'affiches pour le oui au suffrage féminin, dans les années septante : « faites-leur une fleur, votez pour elles ». Cette solidarité-là sue les bons sentiments enrobés d'arrogance, qui s'adornent d'un sourire carnassier sur veste de motard. Le masculin de diaconesse, c'est bien diacon ? Il me semble l'avoir lu quelque part.

Des décomptes de salaire épiciques, c'est pour la Saint-Glinglin ? Les bons sentiments n'ont jamais nourri personne, surtout à la retraite. Une reconnaissance en espèces sonnantes et trébuchantes, voilà une idée qu'elle est bonne !

Rosa Canina

*Le grand ours est dans sa cage,
Il s'y régale de miel.
La Grande Ourse est dans le ciel,
Au pays bleu des orages.
Bisque ! Bisque ! Bisque ! Rage !
Tu n'auras pour tout potage
Qu'un balai pour ton ménage,
Une gifle pour tes gages
Et un singe en marée.*

Robert Desnos

Pour ses 30 ans, le Cadratin investit ses nouveaux ateliers et pose enfin ses valises

Le samedi 3 novembre, jour de l'inauguration, il y avait foule dans un lieu rempli d'histoire(s): l'aile sud de l'ancien émetteur national de Sottens. Pour une fondation qui veut transmettre le patrimoine des vieux métiers de l'imprimerie, quoi de mieux?

Heureux épilogue pour cette belle et longue histoire de passionnés, de typographes, de livres, de Vrais Amis... et de moutons.



2004-2018
Madeleine 10
Vevey

© Le Cadratin

Atelier ouvert

du mercredi au vendredi de 10h à 16h et samedi de 10h à 15h
Tél. 021 921 50 58

Contact

Association
Les Vrais Amis du Cadratin
Emetteur national
Route de Peyres-Possens 29
1062 Sottens
info@lecadratin.ch
www.lecadratin.ch

Soutien financier

Caisse d'épargne Riviera
IBAN CH19 0834 9001 U900 0712 6

Des livres mais pas que

En explorant le site web de l'Atelier, vous découvrirez couvertures, liste des publications, affiches et articles de papeterie. A la faveur de journées portes ouvertes et de fêtes «sorties de presse» se tiennent des expositions. Nos collègues postiers auraient sans doute apprécié celles de 2010 et 2017, toutes deux consacrées à l'art postal (Mail Art). Sur les enveloppes enluminées de l'artiste Roger Dewint, les timbres ont des yeux et des dents (sur le site du Cadratin, rubrique Galeries, 2017 et 2010).

Les activités de l'Atelier consistent aussi en visites de groupes et ateliers. Et on peut toujours commander faire-part de mariage ou de naissance, cartes de visite et en-têtes de lettres ou encore être conseillé pour un projet d'auto-édition.

La fusion de communes a du bon

La Commune de Jorat-Menthue est issue de l'union des villages de Peney-le-Jorat, Montaubion-Chardonney, Sottens, Villars-Mendraz et Villars-Tiercelin. En mai 2014, le Conseil communal vote le rachat à Swisscom Broadcast de la parcelle et des bâtiments de l'ancien émetteur de Sottens. Plusieurs projets seront étudiés, d'un «data center» à l'installation d'une entreprise. L'offre du Cadratin, plus avantageuse pour

la Commune, est finalement retenue. On peut saluer l'ouverture d'esprit du Conseil, et le sympathique couple de Thierrens qui a fait office de trait d'union. Pour la petite histoire: lors de la signature de l'accord entre la Commune et le Cadratin, une petite figurine de mouton trônait sur une table ronde, au beau milieu de la future salle de composition.

Une migration épique

Cent tonnes, dont 25 presses. Passer de 300 m² à près de 900m² a permis de regrouper du matériel stocké à Leysin (entre autres une Linotype) ou Vevey (l'atelier de photographie offert par Marcel Imsand). Et aussi de déménager l'atelier du maître Fernand A. Parisod de La Chaux-sur-Cossonay à Sottens.

En plus d'entreprises spécialisées, de nombreux bénévoles ont emballé, chargé le matériel et aménagé les lieux (réfection des sols, isolation, montage de la galerie autour de la salle de composition...). Ils ont aussi préparé le terrain: le samedi 2 juin, le Cadratin tient un stand au marché artisanal de Sottens pour se présenter à ses hôtes.

Tout cela n'aurait pas été possible sans l'engagement sans faille des bénévoles, les nombreux donateurs (financement participatif) et le soutien du Canton de Vaud, de quelques fondations ainsi que de la Loterie Romande.

Vraiment la classe, merci aux chauffeurs de RétroBus!

Un magnifique bus rouge des années septante attendait les participants à l'inauguration du Cadratin. Les conducteurs bénévoles de RétroBus Léman ont assuré quatre trajets des Croisettes à l'émetteur et trois pour le retour.



A la fin de 2007, après avoir réuni 700 000 francs en moins de deux ans, l'association a racheté une ancienne halle de l'armée dans la région de Moudon pour y entreposer sa cinquantaine de bus historiques amoureusement restaurés.

Plus d'infos sous retrobus.ch

RétroBus
en navette pour le Cadratin
Archives RétroBus



Entrez! Quelques marches vers le haut et c'est la «halle» de composition. Quelques marches plus bas, vous arrivez dans la salle des machines. © Le Cadratin



La «halle» de composition lors de l'inauguration © Le Cadratin
Lien à la vidéo sur le site de l'Atelier, rubrique Actualités

Noël au Cadratin

samedi 15 décembre de 10h 30 à 16h

animations typographiques pour grands et petits; Laurence Voita dédicace son dernier livre *En cachant les œufs* entre 11h et 13h 30; arrivée du Père Noël à 14 h; contes pour les petits à 15 h

De Clarens à Sottens

1980: un couple qui vient de se mettre à son compte reprend une imprimerie à Vevey (offset et numérique). Mais l'imprimeur Jean-Renaud Dagon (JR) veut retrouver son métier d'origine, la typographie. Il réunit patiemment de quoi monter un petit atelier, le Cadratin.

1988: le premier Cadratin ouvre, à Clarens. Pendant son temps libre, JR y imprime quelques livres pour un éditeur lausannois.

1998: le Cadratin se déplace à Vevey.

2004: le Cadratin déménage du quai Perdonnet à la rue de la Madeleine. Les fêtes, portes ouvertes, expositions et sorties de livres vont bon train. JR continue sa chasse aux trésors, qu'il va chercher jusqu'en Bretagne.

2009: la maison sera vendue, l'Atelier devrait quitter la Madeleine en 2014. La nouvelle soulève une vague d'émotion. Le 28 mars, une grande journée de soutien est organisée. Le 24 avril, pour faire connaître et soutenir les activités de l'Atelier, est créée l'Asso-

ciation des Vrais Amis du Cadratin. Elle regroupe actuellement plus de 700 membres.

2014: la Fondation Le Cadratin est créée le 16 juillet. Par cet acte, Ruth et Jean-Renaud Dagon cèdent à la Fondation tout le matériel accumulé depuis plus de vingt-cinq ans. De son côté, Madame Marianne Wespi Parisod lègue l'atelier de Fernand A. Parisod, «père spirituel» de Jean-Renaud Dagon. Depuis longtemps trois personnes – dont JR – travaillent bénévolement à l'atelier, à la demi-journée. Il y a de plus en plus de matériel, machines, caractères, outils. JR continue à faire de beaux livres. Il doit penser à l'avenir de ce patrimoine sauvé de la casse et de l'oubli. Il ne veut pas d'un atelier-musée «hors sol» mais un lieu de vie et de partage, ce qui implique de trouver des jeunes qui aiment la typo et mette les mains dans l'encre, leur transmettre le savoir-faire. Et de trouver des fonds.

2017: lors de l'assemblée générale, une rencontre bienvenue laisse entrevoir un lieu pérenne pour le Cadratin.

Mais que venaient faire des moutons dans cette galère?

Laissons le mot de la fin à JR lui-même. Ci-dessous, un extrait de son «intermède» prononcé lors de la dernière séance à la Madeleine (30 juin 2018), paru dans *Le petit journal* d'octobre dernier:

Depuis que l'on sait qu'un jour ou l'autre nous devrions sortir de ce lieu, nous avons beaucoup cherché, mais en vain, ce n'était pas évident de trouver chaussure à notre pied. Mais je me disais qu'une bonne étoile veillerait sur moi, mais comment s'imaginer que cette bonne étoile serait un mouton?

Explications: lors de l'assemblée générale de 2017 un couple sympathique, Françoise et Jacques Thouanel, tombés sous le charme du Cadratin, me disent en sortant de l'atelier qu'il faut absolument trouver une solution et qu'un lieu s'offrira à nous pour nous accueillir. J'ai rétorqué que c'était possible, mais qu'il ne faut pas oublier le couloir de l'oubli, etc. Ils sont repartis avec le livre du Cadratin contenant la vie de l'atelier pendant vingt-cinq ans.

Quelques mois plus tard, nous recevons un SMS long comme le bras de leur part nous demandant de prendre contact avec un municipal de Sottens afin de visiter un lieu rempli d'histoire qui n'est autre que l'ancien émetteur national de radiodiffusion. Nous prenons rendez-vous avec le dignitaire et nous visitons le bâtiment qui

abritait il y a encore peu l'émetteur de Sottens. Cela a été un choc, la grandeur des lieux est incroyable, c'est envoiement, nous nous projetons très vite en imaginant de suite la mise en place de notre matériel, nous partons de 300 m² pour arriver à presque 900 m², mais cela fait un peu peur. Après négociation nous trouvons un accord pour un loyer raisonnable pour les deux parties, et nous voilà au pied du mur.

Bon, c'est bien joli, mais le mouton il intervient quand?

Françoise et Jacques Thouanel habitent un très bel endroit à Thierrens, près de Sottens et sont entourés d'animaux, dont neuf moutons. Un jour un des pensionnaires fait un malaise et l'intervention d'un vétérinaire est demandée. Madame Engeli, vétérinaire, est amenée au chevet du malade. Après son intervention le mouton est à nouveau sur pieds et, comme c'est de tradition à la campagne, ils se retrouvent autour de la table de la cuisine à boire un café et papoter. La discussion se porte sur la recherche de local pour cette imprimerie à l'ancienne. Madame Engeli leur parle de l'émetteur qui cherche un nouveau locataire depuis un certain temps, que cela devrait être intéressant. Et Hop, l'affaire est sur les rails de la réussite!

Sortie de presse à l'Atelier Encre & Plomb

Typographes et imprimeurs en Suisse romande. Une histoire Par un collectif de Compagnons. Format: 17 x 24 cm, 352 p. dont 136 en typo, imprimées sur les presses d'Encre & Plomb

La dernière publication de l'Atelier – qui a nécessité près de cinq ans de travail, entre autres les témoignages de 60 personnes qu'il a fallu retrouver et convaincre – relate la typographie de la fin du XX^e siècle en Romandie, entre autres sous l'angle de l'aventure Bobst-Graphic et Autologic ainsi que de la vie syndicale.

Commandes:
Atelier-Musée Encre & Plomb, avenue de la Gare 34, Case postale 5, 1022 Chavannes-près-Renens ou en ligne.
Le livre sera expédié dès règlement de la facture (40.-, 10.- de réduction pour les membres, port 9.-).

Au tournant des années septante, la disparition du plomb a incité plusieurs «fondus» (conducteurs et compositeurs typo, relieurs) à se regrouper. Quoique reconvertis dans les nouvelles tech-

nologies, ces passionnés ne se résignaient pas à voir partir à la casse de belles machines, ancêtres pour certaines des outils de travail qui les avaient fait vivre (liste de l'équipement sur encr-et-plomb.ch, Qui sommes-nous, buts).

Désormais, dans l'ex-usine des chocolats Perrier, à quelques pas au sud de la gare de Renens, les Compagnons organisent des démonstrations et exécutent de petits travaux de finition ainsi que des tirages de luxe en typographie pour lesquels il n'y a plus d'imprimeries équipées. Ils assurent également des visites de groupes. Des classes de graphistes ou concepteurs multimédia de l'Eracom viennent se confronter aux possibilités et contraintes de la matière vivante. Les Compagnons ont un urgent besoin de renfort.

Contact: info@encr-et-plomb.ch

Durcissement à l'encontre des Erythréens Une communauté sous pression

Depuis quelques mois, l'Observatoire romand du droit d'asile et des étrangers (ODAE) suit de près la situation de ces requérant-e-s d'asile.

Un nombre croissant d'entre eux se retrouvent avec une décision de renvoi. Comment s'explique ce changement de pratique des autorités suisses? Que savons-nous de la situation des droits humains en Erythrée? Quel est le parcours et le déroulement de la procédure d'asile pour ces personnes, majoritairement des jeunes, qui forment le groupe le plus im-

portant de réfugié-e-s en Suisse? Publié le 29 novembre, le rapport de l'Observatoire apporte plusieurs éléments de réponses à ces questions.

Ses conclusions ne concernent pas seulement les Erythréens: elles montrent qu'il y a lieu de s'inquiéter pour le droit d'asile au sens large.

Plus d'infos: odae-romand.ch et la plateforme d'information asile.ch. On y trouve notamment la revue *Vivre ensemble*, bulletin de liaison pour la défense du droit d'asile.

Films et expos

Dimanche 13 janvier 2019, 17 h au Capitole (Lausanne). La Cinémathèque suisse rend hommage à Bernardo Bertolucci avec une projection spéciale de *Novecento* (1976).

A travers les destins opposés de deux garçons, un fils de bourgeois propriétaire terrien et un fils de paysan pauvre nés le même jour dans une grande propriété d'Emilie-Romagne, le film retrace l'histoire de l'Italie, du progrès technologique à la Première Guerre mondiale, de la montée des revendications sociales au fascisme. *Novecento* se termine avec la fin de la Deuxième Guerre mondiale et la victoire des paysans sur les fascistes.

Mardi 29 janvier, 19 h à Fonction Cinéma (maison des arts du Grütli), dans le cadre de Metro Boulot Kino. *Work Hard Play Hard* de Carmen Losman, Allemagne, 2011.

La permanente optimisation de soi est au programme. La gestion des ressources humaines et l'architecture moderne des bureaux se tendent la main. La course à la maximisation des profits et à la croissance sans bornes a découvert la ressource «homme». Tout est sous optimisés; rien ne doit faire penser au travail. Rien n'est laissé au hasard dans la sélection, la motivation et l'entraînement des collaborateurs de demain.

A la suite de la projection, discussion avec Danièle Linhart, sociologue et auteure de *La comédie humaine du travail* / De la déshumanisation taylorienne à la sur-humanisation managériale

Jusqu'au 22 décembre 2018, à la bibliothèque de Saint-Jean, le journal satirique romand *Vigousse* propose **Peut-on encore rire de rien**, un accrochage sur le thème de l'humour.

Robert Hainard – du paradis perdu... à la renaissance ?

Jusqu'au 7 avril 2019 à la Maison de la Rivière, ch. du Boiron 2, Tolochenaz. Mercredi, samedi et dimanche de 10h à 18h.

En s'intéressant plus particulièrement à la relation intime que Robert Hainard a développée au fil de sa vie avec les milieux aquatiques – notamment les sites naturels du Moulin de Vert et des Teppes de Verbois – l'exposition aborde l'histoire et l'évolution de ces milieux naturels durant la vie de l'artiste genevois, et dévoilera ses œuvres intimement liées à ces types de milieux.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes et une excellente année 2019 !

Nous espérons que cette nouvelle année sera riche en projets et en rencontres.

Et comme il n'y a pas que le travail qui compte, nous vous souhaitons également beaucoup de bonheur sur le plan personnel.

Les bureaux de syndicom seront fermés dès le vendredi 21 décembre 2018 au soir et rouvriront le lundi 7 janvier 2019. A bientôt!

Vos comités de section Genève, Vaud Télécom et IGE Vaud Lausanne

RFFA, dernier carat pour les signatures

Le comité central de syndicom soutient la réforme. Quant à elle, la section de Genève a décidé de soutenir le référendum dont le texte suit. A vos stylos! Les listes, même incomplètes, sont à renvoyer soit à la CGAS (24.12.2018 au plus tard) soit à solidaritéS (03.01.2019 au plus tard).

Pour télécharger la liste: www.cgas.ch ou www.solidarites.ch

RIE, RFFA... NON C'EST NON !

RÉFORME DE LA FISCALITÉ ET DU FINANCEMENT DE L'AVS

Le 28 septembre 2018, le Parlement fédéral a adopté une réforme de l'imposition du bénéfice des entreprises largement similaire à celle refusée par le peuple en 2017 (RIE3). En échange de privilèges pour les grandes entreprises menant à des pertes de plusieurs milliards, le Parlement a décidé d'un financement additionnel de l'AVS, mais celui-ci sera en grande partie financée par les salarié-e-s. Ce faux compromis est inacceptable, car il

- conditionne un financement bienvenu de l'AVS au sacrifice des services publics qu'occasionnera le volet fiscal de la réforme, dont les personnes âgées souffriront directement;

- met en danger le financement des services publics dont la population a besoin, ce qui se traduira par une baisse des prestations publiques ainsi qu'une dégradation généralisée des conditions de vie de chacun-e, particulièrement des plus précaires;

- va accroître encore la politique de dumping fiscal de la Suisse au plan international en soustrayant aux pays producteurs des milliards de revenus fiscaux pourtant nécessaires à leurs développements et populations;

- accentue encore la concurrence fiscale intercantonale, rui-

neuse pour la population et les collectivités publiques;

- ne met aucunement les salarié-e-s à l'abri d'un relèvement de l'âge de la retraite, ni ne résout le problème des rentes trop basses;

- accentue les inégalités, et fait porter aux femmes la plus grande part de la facture en reportant sur elles des tâches que l'Etat peine déjà aujourd'hui à financer (crèches, aide à domicile, soins de proches et personnes âgées, etc.);

- risque de mener à des hausses de nos impôts, comme c'est déjà le cas dans le canton de Vaud, où plusieurs communes s'approprient à augmenter leur fiscalité sur les personnes physiques pour compenser les pertes dues à l'application cantonale anticipée de cette réforme.

Les statuts spéciaux dont bénéficient les multinationales doivent être abolis, et l'AVS doit être renforcée. Mais pas au prix de nouveaux privilèges fiscaux ni du saccage de nos services publics.

Observatoire de l'aide sociale et de l'insertion

Au cours d'entretiens approfondis et strictement confidentiels, l'OASI recueille des témoignages de personnes au chômage, à l'aide sociale ou recevant les prestations complémentaires familiales. Ils servent de base à des rapports d'observation.

L'abrogation du revenu minimum cantonal d'aide sociale (RMCAS) au profit de la loi sur l'insertion et l'aide sociale individuelle (LIASI) a été votée le 12 février 2011. Le référendum lancé immédiatement après le vote du Grand Conseil a malheureusement échoué et la LIASI est entrée en vigueur le 1^{er} février 2012, entraînant le renvoi des chômeurs en fin de droit à l'aide sociale.

Fondation de l'Observatoire

Dans leur pratique quotidienne, les travailleurs sociaux ont constaté les nombreux dysfonctionnements et lacunes de ce nouveau dispositif légal. Plusieurs personnes qui avaient été actives dans la campagne contre l'abrogation du RMCAS, dont des assistantes sociales, sont à l'origine de la création de l'OASI. Dix-huit associations, partis ou syndicats (dont syndicom Genève) en sont membres.

Les rapports d'observation

Trois rapports ont été publiés, en 2014, 2015 et 2016. Le quatrième paraîtra en janvier 2019. Ils visent à faire remonter les expériences du terrain jusqu'aux responsables des administrations, aux députés ou aux citoyens. Un peu à la manière de rappels vaccinaux, ils entendent aussi promouvoir une image plus juste des personnes en précarité, décoller les étiquettes «bras cassé» dont elles sont trop souvent affublées.

Etude sur les activités de réinsertion

Organisées par l'Hospice général, les activités de réinsertion (AdR) sont des activités professionnelles non rémunérées, généralement pratiquées à raison de 20 heures par semaine et servant à maintenir ou à développer des liens avec le monde du travail.

Elles se déroulent dans des associations à but non lucratif, des lieux d'utilité publique ou des services publics. Cela concerne entre 700 et 800 personnes recevant les prestations d'aide sociale de l'Hospice général (770 stagiaires actifs en juin 2017).

Publiée le 4 décembre dernier, cette étude cherche à comprendre quels sont les avantages et désavantages des AdR à partir de différents points de vue: les stagiaires eux-mêmes, les associations et services qui les reçoivent, ainsi que des assistants sociaux de l'Hospice général.

Elle a été initiée lors des stages de deux étudiants de l'Université de Genève, Julien Repond et Livia Zbinden, encadrés par Jocelyne Haller. C'est Aude Martenot, chercheuse en sciences sociales, qui a procédé à l'analyse des résultats – 94 stagiaires sur 790 et 25 responsables d'institution sur 79 ont répondu au questionnaire – et à la rédaction de l'étude.

Des résultats nuancés

L'accès des stagiaires au questionnaire était conditionné par la transmission ou non du

questionnaire par le lieu d'accueil. Les travailleurs sociaux sont généralement bien plus critiques que les stagiaires, qui voient souvent dans les AdR un moyen d'être insérés professionnellement et reconnu socialement. Ils et elles en ont donc une appréciation plutôt positive. On note un fort besoin d'être rémunéré pour son travail. En effet, les stages pallient trop souvent un manque de postes de travail salarié ou de bénévoles reconnus comme tels.

Quelques recommandations

- Créer une base légale définissant les stages en AdR ainsi que leur fonction: les stages ne peuvent consister qu'en des tâches complémentaires ou des projets à caractère extraordinaire pour l'institution, mais en aucun cas recouvrir des tâches ordinaires salariées;
- une meilleure distinction entre les objectifs visés par les stages (formation, occupation ou transition vers l'emploi);
- réflexion sur une alternative à l'aide sociale dans un contexte où le marché de l'emploi est de moins en moins accessible et l'aide sociale réduite à son champ de couverture minimal.

L'étude et ses annexes, ainsi que les rapports d'observation, sont disponibles en ligne: <http://cgas.ch/OASI>

Impressum

Comité de rédaction

Bureau du comité de section syndicom Genève

Maquette

Antonio Fisco

Secrétariat, correction

Marie Chevalley

Administration

syndicom, section Genève
Terreaux-du-Temple 6
1201 Genève · Tél. 022 731 56 66
www.syndicomge.org/Tribune

Changement d'adresse

info@syndicomge.ch

Délai rédactionnel 21.01.2019

redaction@syndicomge.ch

Face aux magnats de la presse, la résistance est plus indispensable que jamais.

Pour freiner le rouleau compresseur, abonnez-vous au Courrier !